



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/03/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/03/2021

SEANCE DU 15 MARS 2021

Délibération n° D-2021-79

1-5 rue de Fontenay - Classement parcellaire/volumétrique
dans le domaine public communal

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Direction Patrimoine et Moyens

**1-5 rue de Fontenay - Classement
parcellaire/volumétrique dans le domaine public
communal**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont réalisé une opération de restructuration et d'extension d'un ensemble immobilier composé de terrains et d'éléments bâtis hébergeant le centre multi-accueil ainsi que la salle polyvalente du Port et des locaux associatifs (centre socio-culturel).

Pour ce faire, une division en volumes d'un des immeubles a été opérée selon l'état descriptif de division volumétrique inscrit par acte du 27 mai 2019 par Maître Rabault, à savoir :

- volume 1 : partie du bâtiment à usage de crèche, tréfonds, toiture et espace aérien, propriété du CCAS de Niort ;
- volume 2 : partie du bâtiment à usage de centre socio-culturel, tréfonds, toiture et espace aérien, propriété de la Ville de Niort.

Les plans et coupes de définition des volumes extraits de l'état descriptif de division en volumes décrivent précisément les volumes créés.

Considérant la vocation d'affectation du site et des bâtiments à l'usage du public ou à un service public, et conformément aux dispositions de l'article L.2111-1 du CG3P, il convient de procéder au classement du volume 2 dans le domaine public communal de la Ville.

Dès lors, l'ensemble des actes de gestion et d'occupation des locaux du site seront régis par les règles applicables à la domanialité publique et règlements afférents.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prononcer le classement dans le domaine public communal du volume 2 selon l'état de description de division en volumes du 27 mai 2019, bâtiments et équipements compris ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à cette évolution patrimoniale.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Elmano MARTINS

Département des DEUX-SEVRES

Commune de NIORT

1-5, Rue de Fontenay

Plan de Division en Volumes

Parcelles cadastrées Section BN n° 630, 632, 634, 637 et 791

Plan au niveau du Premier Etage

Légende :

-  Volume n° 1
-  Volume n° 2
-  Limite de volume
-  Limite de fraction de volume
-  Coupe
-  Coupe

A	19 Décembre 2018	Création du plan aux niveaux du Premier étage	T. Co	Echelle : 1/100
B	31 Janvier 2019	Modification du plan au niveau du Premier étage	T.Co	Dossier : 180696
C				Fichier : 180696-DV
D				Date : 19 Décembre 2018
E				

M. PACAUD Philippe Géomètre-Expert
140, Avenue de Paris
79000 NIORT
Tel: 05 49 33 09 49 Fax: 05 49 33 56 51
Courriel: niort@siteaconseil.fr
Site internet: <http://www.siteaconseil.fr>



Département des DEUX-SEVRES

Commune de NIORT

1-5, Rue de Fontenay

Plan de Division en Volumes

Parcelles cadastrées Section BN n° 630, 632, 634, 637 et 791

Plan aux niveaux du Deuxième Etage, de la Toiture et de l'Espace Aérien

Légende :

-  Volume n° 1
-  Volume n° 2
-  Limite de volume
-  Limite de fraction de volume
-  Coupe

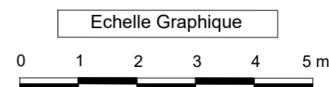
A	19 Décembre 2018	Création du plan aux niveaux du Deuxième étage, de la toiture et de l'Espace aérien	T.Co	Echelle : 1/100
B	31 Janvier 2019	Modification du plan aux niveaux du Deuxième étage, de la toiture et de l'Espace aérien	T.Co	Dossier : 180696
C				Fichier : 180696-DV
D				Date : 19 Décembre 2018
E				

M. PACAUD Philippe Géomètre-Expert
140, Avenue de Paris
79000 NIORT
Tel: 05 49 33 09 49 Fax: 05 49 33 56 51
Courriel: niort@siteaconseil.fr
Site internet: <http://www.siteaconseil.fr>



Section BN n° 790

Projet d'extension



Section BN n° 790

Plan de Division en Volumes

Parcelles cadastrées Section BN n° 630, 632, 634, 637 et 791

Plan aux niveaux du Rez de Chaussée et du Tréfonds

Légende :

- Volume n° 1
- Volume n° 2
- Limite de volume
- Limite de fraction de volume
- Coupe

A A' Coupe
B B' Coupe

A	B	C	D	E	T. Co	T. Co
19 Décembre 2018	31 Janvier 2019				Création du plan aux niveaux du Rez de Chaussée et du Tréfonds	Modification du plan aux niveaux du Rez de Chaussée et du Tréfonds
Echelle : 1/100						
Dossier : 180696						
Fichier : 180696-DV						
Date : 19 Décembre 2018						

M. PACAUD Philippe Géomètre-Expert
140, Avenue de Paris
79000 NIORT
Tel: 05 49 33 09 49 Fax: 05 49 33 56 51
Courriel: niort@siteaconseil.fr
Site internet: <http://www.siteaconseil.fr>

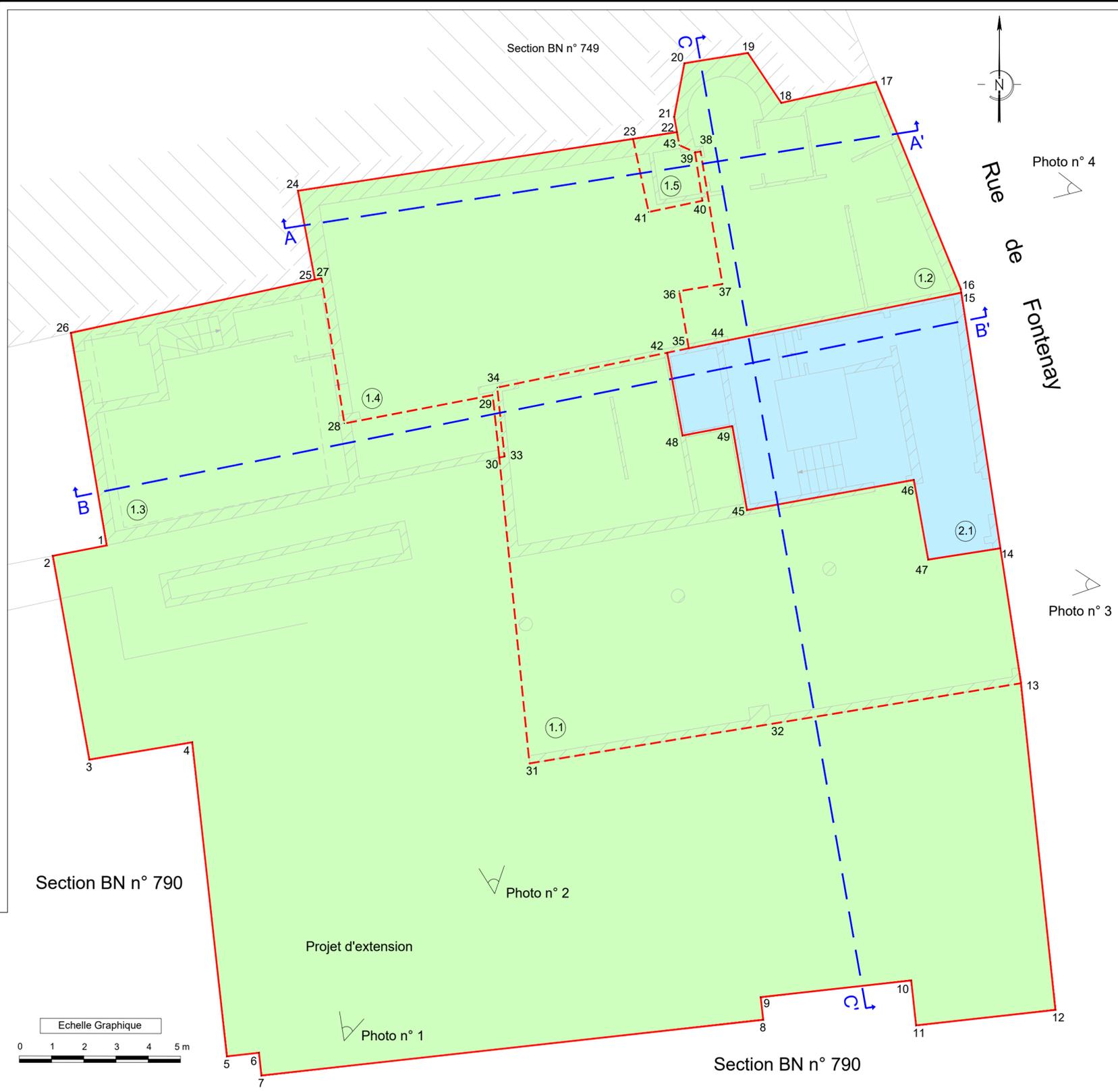


Photo 1 :



Photo 3 :

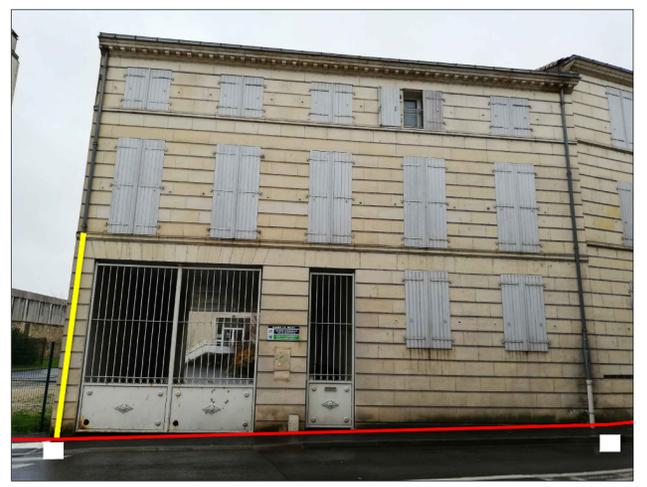


Photo 2 :



Photo 4 :



- Servitude de vue à créer au profit du fonds dominant Volume 2 sur le fonds servant Volume 1
- Servitude d'écoulement des eaux pluviales à créer au profit du fonds dominant Volume 2 sur le fonds servant Volume 1
- Servitude de débord de toiture à créer au profit du fonds dominant Volume 2 sur le fonds servant Volume 1
- Servitude d'accrochage de la dalle à créer au profit du fonds dominant Volume 2 sur le fonds servant Volume 1